

Annexe 1

Qu'est-ce que le bilan GES ?

Le bilan GES (gaz à effet de serre) correspond à la comptabilisation des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre de la part d'un site ou provenant d'une activité. Cet outil développé par l'ADEME permet de hiérarchiser différents postes d'émissions selon leur importance.

Comment est évaluée la performance énergétique et climatique des bâtiments ?

Il est possible de classer les bâtiments en fonction de leurs performances afin d'estimer l'ordre de grandeur de leur consommation énergétique et de leurs émissions de GES. On utilise pour cela le diagnostic de performance énergétique (DPE). Il attribue des étiquettes A à G en fonction des performances du logement (A étant la performance la plus élevée). La Figure 1 ci-dessous explique le lien entre les lettres et les émissions de CO₂.

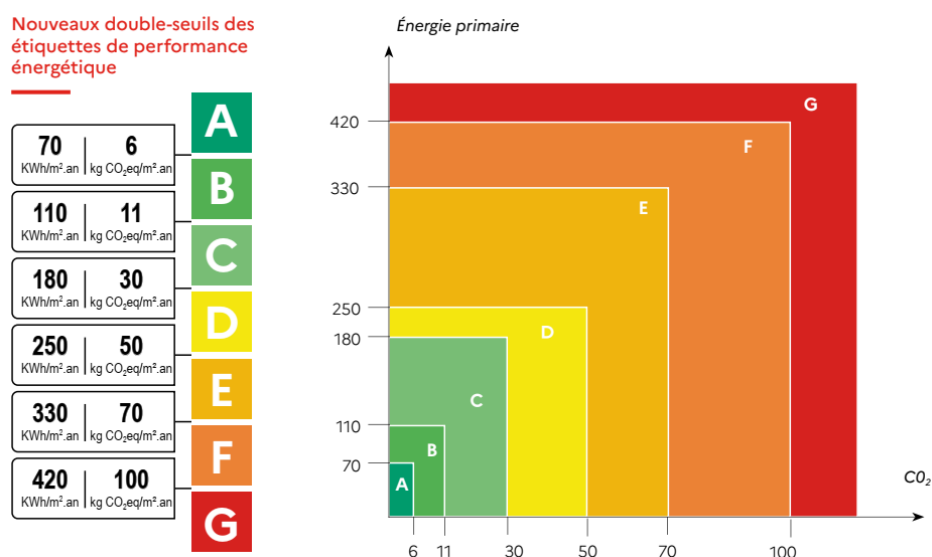


Figure 1 : extrait d'un rapport gouvernemental expliquant le lien entre les consommations énergétiques par m² des bâtiments, les émissions de gaz à effet de serre, et la lettre finale attribuée¹. Comme on peut le constater, une seule lettre est attribuée, mais dépend des deux valeurs. L'esprit de ce règlement est que, pour avoir une bonne étiquette, le logement doit avoir à la fois une bonne performance énergétique et une bonne performance climatique. [licence ouverte Etalab 2.0]

Le graphe de la Figure 2 ci-contre, extrait du même rapport, montre quelles est la répartition actuelle des étiquettes des logements.

¹ « *Le nouveau diagnostic de performance énergétique* », Ministère de la transition écologique, février 2021.

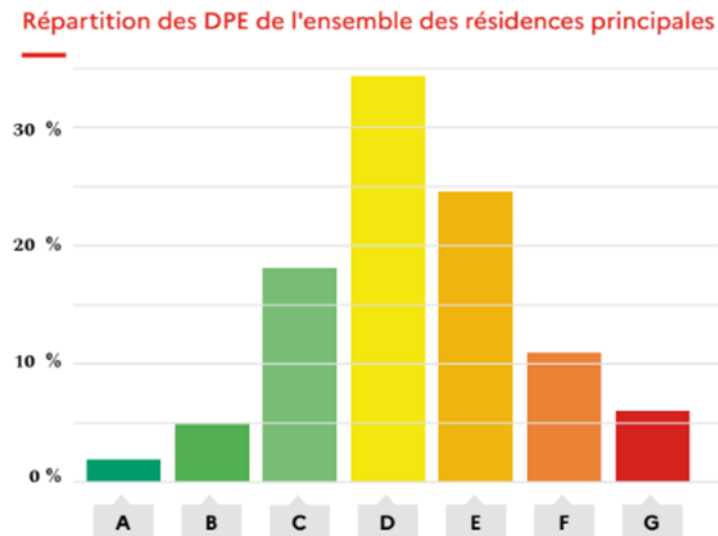


Figure 2 : Répartition de la performance énergétique et climatique des résidences principales¹
[licence ouverte Etalab 2.0]

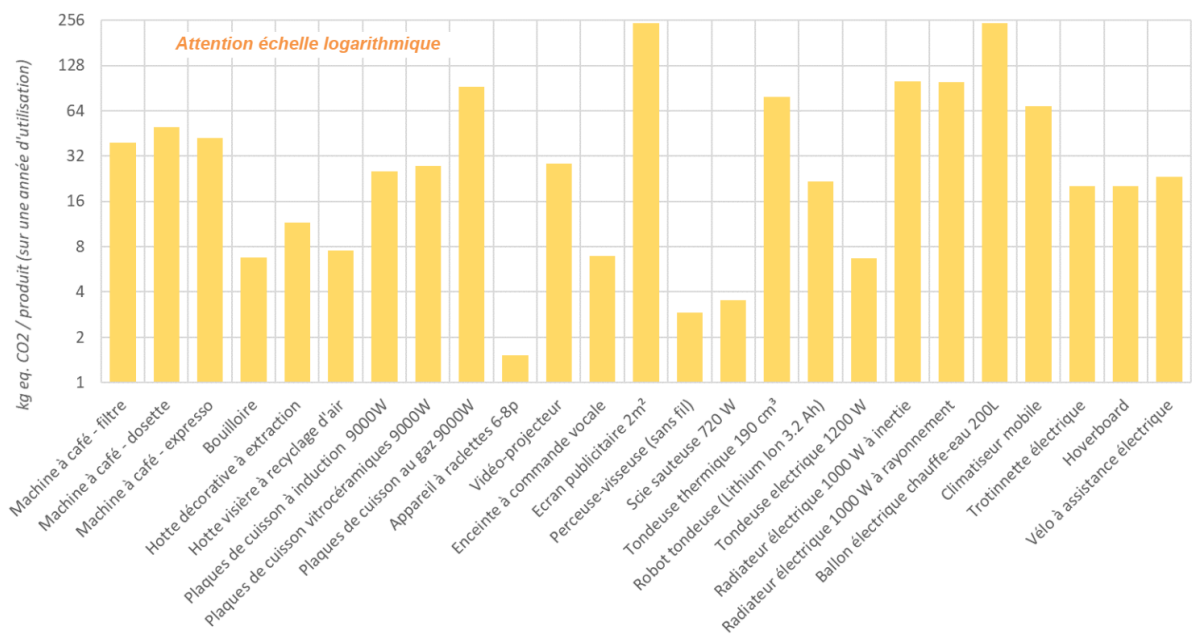


Figure 3 : Graphe issu du rapport de l'ADEME sur l'empreinte carbone des produits d'électroménager. Attention à l'échelle logarithmique, qui « écrase » les différences entre les produits : ne pas se fier à son œil mais aux valeurs ! Dans les valeurs données, les émissions de CO₂ liées à la construction sont réparties sur la durée de vie de l'objet. Donc les valeurs données prennent également en compte la construction.

Source : « [Modélisation et évaluation environnementale de produits de consommation et biens d'équipement](#) », page 43, ADEME, Décembre 2019.

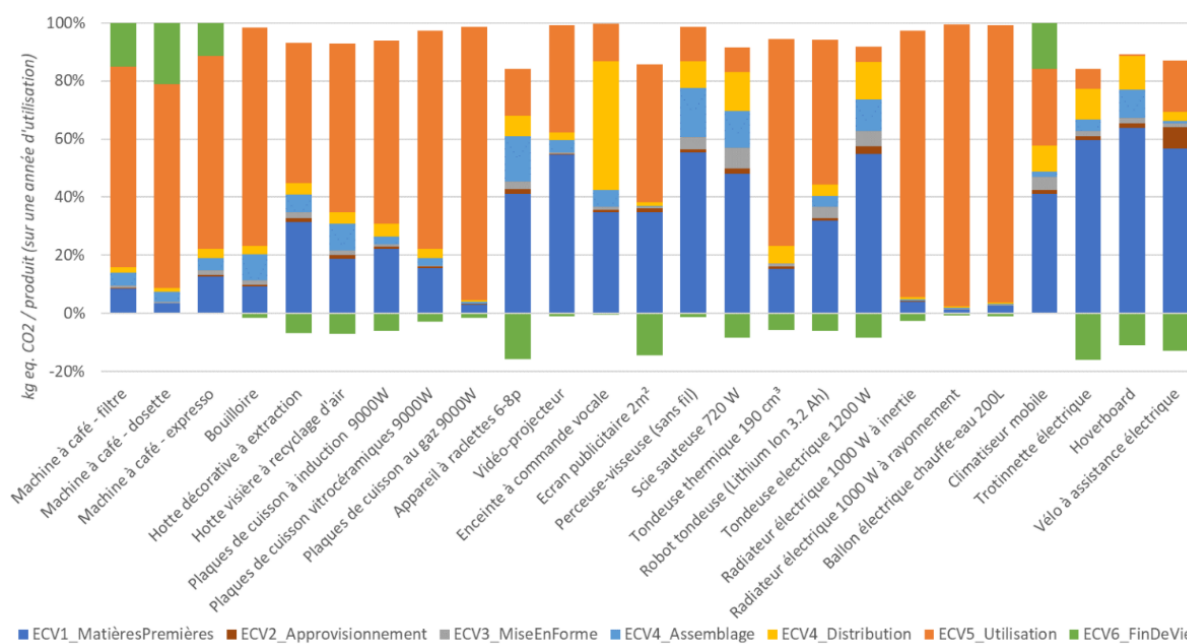


Figure 4 : Graphe issu du même rapport que la figure précédente. Les contributions des différentes étapes du cycle de vie à la valeur totale sont représentée.

Source : « Modélisation et évaluation environnementale de produits de consommation et biens d'équipement », page 44, ADEME, Décembre 2019.